

---

**BORDEREAU DE PRIX (BPU)**

---

**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES**

**PRESTATION DE LOCATION LONGUE DUREE ET ENTRETIEN-MAINTENANCE  
DE VEHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES  
SANS OPTION D'ACHAT  
POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT**

**Référence n°2326CA34LLD**

---

<b>Véhicules particuliers (VP)</b>	
<b>Segment</b>	<b>Exemples</b>
SUV : segment S-M-L	Citroën C3 Aircross, C5 Aircross, Peugeot 2008, 3008 / 5008, Renault Kadjar, Dacia Duster
VP dérivés de V.U.L ou LUDOSPACE	Renault Kangoo, Peugeot Partner, Citroën Berlingo, Peugeot Rifter

<b>Pour tous les Segments (VP)</b>	
<b>Nombres de portes disponibles</b>	5 portes
<b>Nombre de places</b>	5 places
<b>Motorisations disponibles</b>	Essence
<b>Puissance souhaitée</b>	Dans la limite d'une exonération du malus écologique
<b>Couleur</b>	Peinture : coloris à définir à la commande
<b>Boîte de vitesse</b>	Mécanique

### **1.1 Équipement des véhicules SUV a minima souhaité (type 1):**

	<b>Caractéristiques exigées</b>	<b>Offre de Base HT</b>
Équipement de sécurité	ABS	
	Airbags Frontaux et latéraux	
	Contrôle dynamique de stabilité (ESP ou équivalent)	
	Régulateur / limiteur de vitesse	
	Kit de sécurité (Gilet + triangle)	
	Roues de secours ou système équivalent pour les utilitaires impérativement roue	
	Marquage antivol	
Pneumatiques	Pneus adaptés au véhicule selon les préconisations constructeur de type quatre saisons ou toutes saisons ou pneus neige.	
Équipement de confort	Direction assistée	
	Lève-vitres électriques	
	Rétroviseurs électriques	
	Ouverture centralisée	
	Radar de recul	
	Climatisation	
	Projecteurs antibrouillard	
	Allumage des phares automatique	
	Essuies-vitre automatique	
Volant et siège réglable (hauteur et profondeur)		
Équipement audio et multimédia	Radio	
	GPS	
	Bluetooth	
	Connexion Jack / USB / MP3	

**Équipements optionnels complémentaires :**

	<b>Caractéristiques exigées</b>	<b>Offre de Base HT</b>
Équipements optionnels	Caméra de recul	
	Attache remorque	
	Tapis de sol caoutchouc avant / arrière	
	Protège-carter métallique	
	Hayon motorisé mains libre	
	Filet de maintien bagages	
	Tapis de coffre	
	Peinture métallisée	
	Pneus neige ou chaussettes (selon arrêté préfectoral en vigueur)	
	Alarme / Superverrouillage	
	Roue de secours identique au montage d'origine	
	Flocage dont les informations techniques (fournies en concertation avec le service communication de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le titulaire) données à titre informatif. (1 marquage arrière véhicule logo + phrase d'accompagnement, 1 marquage de chaque côté du véhicule "milieu de portière" avant logo Chambre d'agriculture de l'Hérault) et n° du véhicule selon une numérotation de 1 à n (fonction du nombre de véhicules totaux).	

**1.2 Équipement des véhicules particuliers dérivé a minima souhaité (type 2) :**

	<b>Caractéristiques exigées</b>	<b>Offre de base HT</b>
Équipement de sécurité	ABS	
	Airbags Frontaux et latéraux	
	Contrôle dynamique de stabilité (ESP ou équivalent)	
	Régulateur / limiteur de vitesse	
	Kit de sécurité (Gilet + triangle)	
	Roues de secours ou système équivalent pour les utilitaires impérativement roue	
	Marquage antiviol	
Pneumatiques	Pneus adaptés au véhicule selon les préconisations constructeur de type quatre saisons ou toutes saisons ou pneus neige.	
Équipement de confort	Direction assistée	
	Lève- vitres électriques	
	Rétroviseurs électriques	
	Ouverture centralisée	
	Radar de recul	
	Climatisation	
	Projecteurs antibrouillard	
	Allumage des phares automatique	
	Essuies-vitre automatique	
	Volant et siège réglable (hauteur et profondeur)	
Équipement audio et multimédia	Radio	
	GPS	
	Bluetooth	
	Connexion Jack / USB / MP3	

**Équipements optionnels complémentaires :**

	<b>Caractéristiques exigées</b>	<b>Offre de Base HT</b>
Équipements optionnels	Caméra de recul	
	Attache remorque	
	Tapis de sol caoutchouc avant / arrière	
	Protège-carter métallique	
	Hayon motorisé mains libre	
	Filet de maintien bagages	
	Tapis de coffre	
	Peinture métallisée	
	Pneus neige ou chaussettes (selon arrêté préfectoral en vigueur)	
	Alarme / Superverrouillage	
	Roue de secours identique au montage d'origine	
	Flocage dont les informations techniques (fournies en concertation avec le service communication de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le titulaire) données à titre informatif. (1 marquage arrière véhicule logo + phrase d'accompagnement, 1 marquage de chaque côté du véhicule "milieu de portière" avant logo Chambre d'agriculture de l'Hérault) et n° du véhicule selon une numérotation de 1 à n (fonction du nombre de véhicules totaux).	

<b><u>Prix mensuel</u></b>	<b>Offre de base</b>	
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b>Véhicule de Type 1</b>	.....	.....
<b>Véhicule de Type 2</b>	.....	.....
<b>TOTAL</b>	.....	.....

	<b>Offre de base</b>	
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
<b><u>Prix du kilomètre excédentaire</u></b>		
<b>Véhicule de Type 1</b>	.....	.....
<b>Véhicule de Type 2</b>	.....	.....
<b><u>Prix du kilomètre minoritaire</u></b>		
<b>Véhicule de Type 1</b>	.....	.....
<b>Véhicule de Type 2</b>	.....	.....

Le candidat indiquera au BPU le coût de ces équipements par typologie de modèles.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra évoluer en fonction de l'évolution des besoins de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Le bordereau de prix sera actualisé en conséquence par le prestataire et transmis à la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Les évolutions du catalogue "équipements complémentaires" du prestataire retenu seront également intégrés à l'accord-cadre sans besoin de conclure un avenant.